

ARCTOS
ACTA PHILOLOGICA FENNICA
NOVA SERIES · VOL. I.

COMMENTATIONES IN HONOREM

EDWIN
LINKOMIES

SEXAGENARII

A. D. MCMLIV

EDITAE



HELSINKI
KUSTANNUSOSAKEYHTIÖ OTAVA

INDEX

Y. M. Biese	Zwei Beiträge zur Geschichte der römischen Grammatik	9
Gudmund Björck	»Rhesos«	16
Patrick Bruun	The Consecration Coins of Constantine the Great	19
Erich Burck	Amor bei Plautus und Properz	32
Ingemar Düring	Aristotle the Scholar	61
A. Ernout	<i>Consensus — concertus — consentaneus</i>	78
R. Hakamies	<i>Tintinnabulum et equitium</i> dans le latin finlandais du moyen âge	80
U. Knoche	Der Gedanke der Freundschaft in Senecas Briefen an Lucilius	83
Heikki Koskenniemi	Cicero über die Briefarten (<i>genera epistularum</i>)	97
J. Marouzeau	Ordre des mots et realia	103
Eino Mikkola	»Pluralis rarior« bei Isokrates	108
Tauno F. Mustanoja	Latin and French Proverbs in the Fourteenth-Century MS. A. 2. 12. of Sidney Sussex College, Cambridge	123
Päivö Oksala	Über die Einstellung Ciceros zum lexikalischen Purismus	132
Gunnar Rudberg (†)	Kunstprosa und Hymnenstil	138
Torsten Steinby	L'Istituto Finlandese a Roma	145
Joh. Sundwall	Parallelismo fra Grecia ed Italia nelle migrazioni preistoriche	154

J. Suolahti	The Origin of the Poet Catullus	159
J. Svennung	<i>Numero = Nr.</i>	172
Holger Thesleff	᾽Ως ἀληθῶς und Verwandtes	184
Rolf Westman	Observatio critica ad Procli in Platonis Rem publicam commentarios (Vol. II, p. 113,10 Kroll)	190
Veikko Väänänen	Sur la préposition latine <i>de</i> marquant la notion partitive	192
Henrik Zilliacus	The Stolen Anchor	199

TINTINNABULUM ET EQUITIUM
DANS LE LATIN FINLANDAIS
DU MOYEN ÂGE

R. HAKAMIES

Dans le *Registrum Ecclesiae Aboensis* (éd. HAUSEN, Helsinki 1890) est reproduit p. 103, n° 160 le testament (de l'an 1355) du prêtre Henrik Tempill qui lègue à l'autel de saint Georges¹ de la cathédrale de Turku (Abo) la plupart de ses biens. Le passage qui nous intéresse est le suivant: . . . *lego . . . altari beati Gregorij . . . jnsuper curiam meam in Abo cum suo inuentario, videlicet j majore culcedra, duobus nouis lintheaminibus, j lodice, j tapeto, duobus puluenaribus et j cussino dicto ørne-gat, j mensali, j manitergio, j lauatorio, j pelui, ij caldariis, iij ollis, j craticula, j frixorio, j securi, j vacua lagenas cervisie, duabus dimidiis lagenis, ij amforis stan[n]eis, ij amforis ligneis cum ij doliis et j caldaria de tintinabulo, . . .*

Le mobilier du prêtre comprend donc un grand matelas, deux draps de lit neufs, une couverture, un tapis, deux coussins et un oreiller dit ørne-gat, une nappe, une serviette, une cuvette à usage sacerdotal, un bassin de métal pour se laver, deux chaudières, trois marmites, un gril, une rôtissoire, une hache, une bouteille mesurant une *lagoena* pour conserver la bière, deux demi-*lagoenas*, un pot en étain, deux pots de bois, deux tonneaux et une chaudière *de tintinabulo*.

Comment faut-il comprendre *de tintinabulo* expliquant *caldaria*? Dans les dictionnaires j'ai trouvé uniquement 'cloche, clochette, crécelle'. HAMMARSTRÖM (*Glossarium till Finlands och Sveriges latinska Medeltidsurkunder*) ne signale pas ce mot. DU CANGE, tout en enregistrant *tintinnabulum* 'campana' (VIII pp. 110—11), mentionne aussi un autre mot *tintinabulum* (VIII p. 110) 'vas aquarium', dérivé de *tina*. De ce dérivé il donne une seule attestation: *habentes aquam calidam in tintinabulis* (*Usus S. Germani a Pratis in Probat. Hist. ejusdem Abbatiae*, p. CXXXIV, col. 2). Mais, toujours selon DU CANGE, la valeur de cette attestation unique est douteuse et il faut peut-être corriger ce *tintinabulum* en *tinabulum*. En tout cas il est évident qu'il ne peut s'agir de ce dernier mot dans le passage du testament cité ci-dessus, où, selon le contexte, *tintinabulum* doit plutôt indiquer la

¹ Erreur dans le texte: saint Grégoire au lieu de saint Georges.

matière. D'après le dictionnaire de FORCELLINI, les cloches, appelées *tintinnabulum*, étaient généralement fabriquées de cuivre. Par métonymie, matière pour la chose fabriquée, *tintinnabulum* peut désigner le métal dont il a été fait, à savoir le cuivre. Par conséquent, *caldaria de tintinabulo* doit être compris 'une chaudière en cuivre'.

Cette métonymie pouvait encore être facilitée par des réminiscences bibliques telles que: *velut aes . . . aut cymbalum tinniens* (1 Cor. 13,1). Cependant, attestée une seule fois, à ma connaissance, il se peut que l'acception 'cuivre' de *tintinnabulum* soit tout à fait occasionnelle ou même individuelle.

*

Les *Finlands Medeltidsurkunder* (éd. HAUSEN, VI, Helsinki 1930, pp. 355—56, n° 5090, date incertaine, entre 1504—11) reproduisent une lettre de Johannes Stuth, probablement curé de la paroisse de Uusikirkko, située tout près de la frontière russe, au chancelier du régent Svante Nilsson. Le contexte qui nous intéresse est le suivant:

. . . Significavit michi exactor Stenarus, quod habetis equum valentem pro e q u i c i i s, dixitque vos velle equum talem conducere pro eisdem; quare egregietatem vestram deprecor, vt michi eundem favere velitis pro certo conductu. Non volo cum pluribus e q u i c i i s aggravare sed solum cum 4:or, et est hic optimus pro eo transitus securusque(?) . . . Equum volo conducere pro tanto precio quanto velitis secundum discrecionem, sed concessivum modo quero, quare timeo me incurrere periculum propter varias causas . . .

Pour faciliter l'intelligence du passage, précisons que le curé s'adresse au chancelier ayant appris du bailli de ce dernier qu'il possède un cheval de labour qu'il pourrait lui louer. Le curé désire seulement un cheval loué (*concessivus*) sans vouloir l'acheter, car il craint pour sa vie à cause des fréquentes incursions des Russes.

Or le mot *equitium* semble être employé ici dans un sens que je n'ai trouvé signalé nulle part. C'est un mot ancien, le *Thesaurus* (V, col. 728—29) le glose 'grex equorum', germ. 'Gestüt'. DU CANGE le connaît dans le sens de 'equorum stabulum' (III, p. 248). HAMMARSTRÖM (*O.c.*, p. 138) l'enregistre et en donne plusieurs exemples rencontrés dans les documents suédois du moyen âge, mais où *equitium* est employé nettement dans l'acception ancienne 'troupeau de chevaux', comme il ressort des passages respectifs (p.ex. *Diplomatarium Suecanum* II, p. 108: *excepto equicio meo quod currit ibidem*).

Il est inutile de dire que ce sens du mot ne convient aucunement à notre contexte. A mon avis, le seul sens acceptable est celui de '(journée de) travail d'un cheval'. Pour expliquer ce sens, il faut se rappeler l'existence d'un *laboritium* (HAMMARSTRÖM, *O.c.*, p. 166), attesté dans le sens de 'journée de travail', et celle d'un adjectif *equitius* 'worked by horse-power', attesté depuis 1295 selon la *Medieval Latin Word-List* de BAXTER et JOHNSON (Londres 1947). Ainsi, malgré la rareté des attestations, il semble que le sens '(journée de) travail d'un cheval', donné au mot *equitium* dans le document en question, ne soit pas tout à fait isolé ni occasionnel.